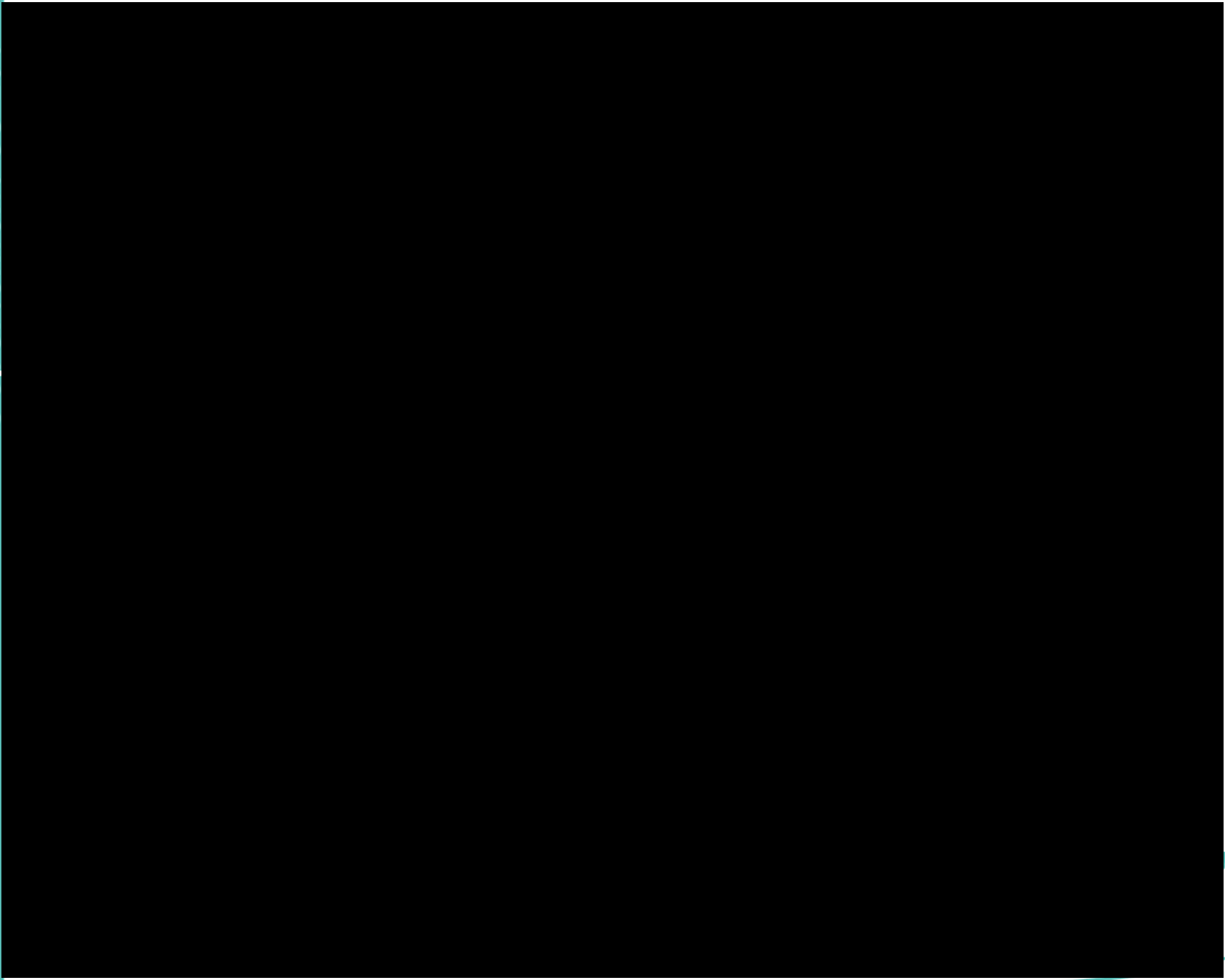


L'environnement de la bibliothèque publique

Qu'est ce qu'une bibliothèque?



La mission de lecture publique ?

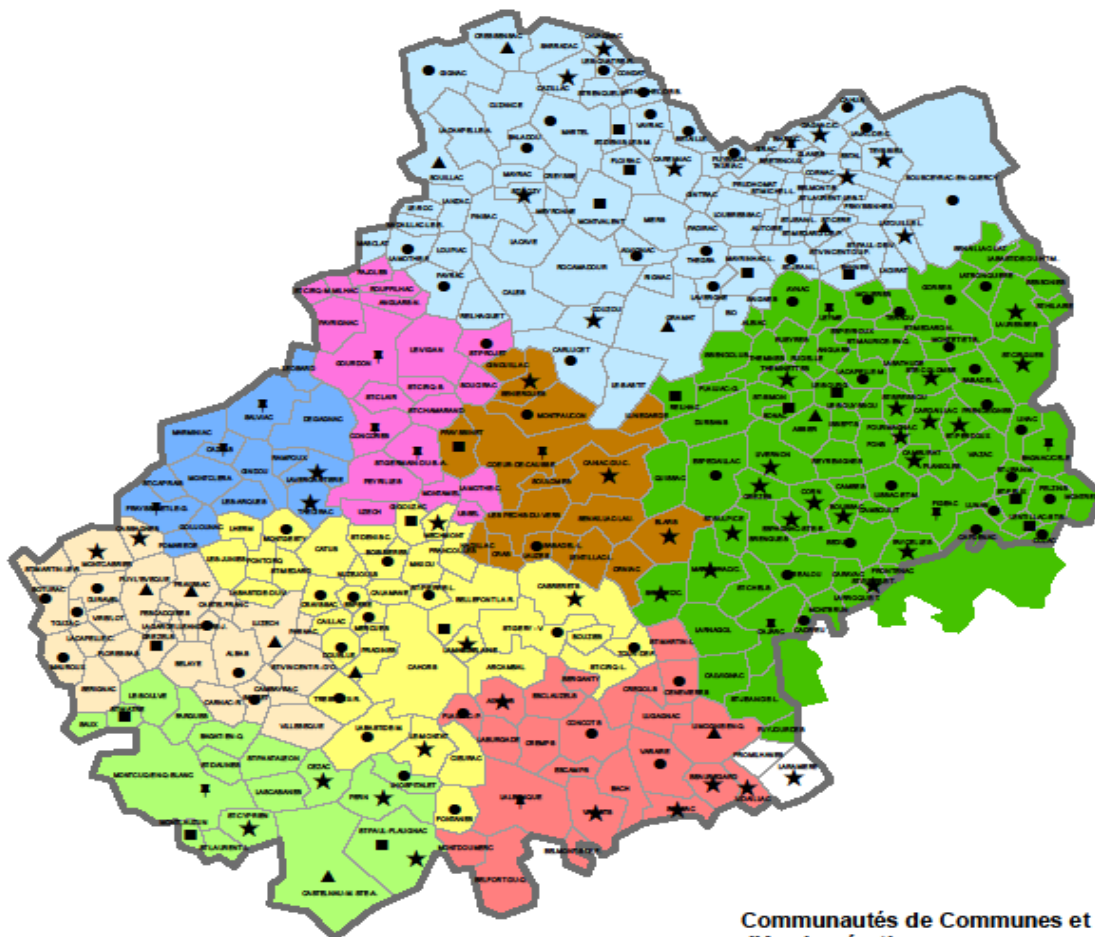
La bibliothèque est un service public

- Porté par des collectivités territoriales (personnes morales de droit public)
- Avec une mission de lecture publique
- Répondant aux obligations de service public :
 - Mutabilité (s'adapte aux besoins du public)
 - Continuité (reste ouvert et disponible pour le public)
 - Egalité (accepte et traite tous les publics de la même façon)
 - Neutralité (ne prend pas de position partisane)

Les institutions

Institutions	rôles
Etat	Cadre légal, stratégie, politique
DRAC Organisme d'Etat	Accompagnement
Région	Chaine économique du livre
Département	Acteur du SP Lecture publique
Communes /intercommunalités	Acteur direct du SP Lecture publique

Réseau départemental de lecture publique



Réseau de lecture publique

- ⌘ Bibliothèque Intercommunale
- ▲ Bibliothèque Municipale
- Bibliothèque Point d'Appui
- Bibliothèque Relais
- ★ Point Lecture

Communités de Communes et d'Agglomération

- CA Grand Cahors
- CC Causse de Labastide-Murat
- CC Cazals-Salviac
- CC Grand-Figeac
- CC Quercy-Blanc
- CC Quercy-Bouriane
- CC de la Vallée du Lot et du Vignoble
- CC du Pays de Lalbenque-Limogne
- CC de Villefrancois(12)
- CauValDor

Les acteurs du service public

Les décideurs :

- Le délibérant : exemple Conseil Municipal
- L'exécutif : exemple le Maire,

Les exécutants :

- ***Les fonctionnaires ou salariés***
- ***Les collaborateurs bénévoles du service public***

Droits et obligations des agents du SP lecture publique

OBLIGATIONS

- Celles propres au SP
- Conseil Médiation
- Accueil et qualité
- Vivre ensemble

DROITS

- Protection
- Remboursement de frais
- Formation
- Accompagnement technique

La Bibliothèque Départementale du Lot

Un peu d'histoire

- Bibliothèques existent depuis l'invention de l'écriture.
- Création de la révolution française
- Après la 2^{ème} guerre : le Conseil National de la résistance
- Les BCP (Ministère de l'éducation nationale et ministère de la culture)
- Les BDP
- La décentralisation 1986
- L'intercommunalité

La BDL

- Un service du Département du Lot
- 21 personnes qui assurent des missions de
 - Conseils
 - Construction, équipement, formation, informatisation...
 - Expertise
 - Collection de documents, gestion, bibliothéconomie...
 - Accompagnement
 - Tournées, réservations, animations...
- 230 000 ouvrages sur deux sites Cahors et Saint Céré
- Deux bibliobus, deux camionnettes, deux voitures
- Une Médiathèque numérique
- Un renouvellement des collections à hauteur de 13 000 documents par an
- Des matériels d'animation pour faire vivre les bibliothèques : exposition, malettes thématiques, décorations...
- Des manifestations: premières pages, lectures vivantes, journée de la lecture publique...

La BDL
Le plan de développement de la
lecture publique du Lot (PDLPL)

- La BDL travaille en priorité avec les bibliothèques du réseau départemental
- Un axe Solidaire : Vers les personnes âgées : livraison à domicile, offre de service en EHPAD, ouvrir aux publics éloignés
- Un axe tournée vers l'avenir: travailler avec les collégiens et l'éducation nationale, Renforcer l'action en direction de la petite enfance, faciliter l'accès au numérique
- Un axe département à vivre : bibliothèque lieu de partage et d'échange lieu de vie, animation culturelle avec l'ADDA et l'Artothèque
- Un axe Département performant: restructurer le réseau, créer le panier de service, renforcer la mission des référents géographiques, redéfinir les conventions, une formation initiale commune, accompagner la création de réseau intercommunaux.

Référents géographiques Réseau départemental de lecture publique



Secteurs géographiques des intervenants

- Clément LOISEAU
- Nathalie BAYLES
- Référent X
- Sylvie LADUR

SCRIB

Caractéristiques Bibliothèques					
	Niveau B1	Niveau B2	Niveau B3	Niveau B4	Niveau B5
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / habitant	1 € / hab.	0,50 € / hab.	2 ou 3 critères de niveau 3 sont respectés	moins de 2 critères de niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	au moins 12 h / semaine	au moins 8 h / semaine	au moins 4 h / semaine		
Personnel	1 agent catégorie B filière culture pour 5 000 habitants 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants	1 agent qualifié	Bénévoles qualifiés		
Surface	local réservé à usage de bibliothèque d'au moins 100 m ² et 0,07 m ² par habitant (0,015m ² par hab. Pour les villes de plus de 25 000 habitants)	au moins 50m ² et 0,04m ² par habitant	au moins 25m ²		

Le panier de services et les conventions

Niveaux	Niveau B1	Niveau B2	Niveau B3	Niveau B4	Niveau B5
Desserte	Prêt avec choix en magasin (2 fois par an) pour un total de 1300 documents lors de chaque tournée. Accès aux fonds thématiques.	Prêt avec choix bibliobus (2 fois par an) pour un total de 1100 documents lors de chaque tournée. Accès au fonds thématiques	Prêt avec choix en bibliobus (2 fois par an) pour un total de 900 documents lors de chaque tournée.	Prêt caisses préparées par la Bibliothèque départementale ou en bibliobus, choix de 700 documents maximum lors de chaque tournée.	Prêt caisses préparées par la Bibliothèque départementale ou en bibliobus 2 fois par an pour un total de 400 documents maximum lors de chaque tournée.
Réservation	Navettes mensuelles hors mois d'août, 150 réservations en cours sur votre compte dont 30 nouveautés.	Navettes mensuelles hors mois d'août, 100 réservations en cours sur votre compte dont 30 nouveautés.	100 réservations en cours sur votre compte dont 15 nouveautés.	80 réservations en cours sur votre compte dont 10 nouveautés	50 réservations en cours sur votre compte dont 5 nouveautés
Animation	Accompagne ment dans la définition d'un projet d'animation de territoire. Participation aux animations départementales Prêt de matériel d'animation.	Accompagne ment dans la définition d'un projet d'animation de territoire. Participation aux animations départementales, Prêt de matériel d'animation.	Conseils dans la mise en œuvre de projet d'animation en lien avec les acteurs locaux. Accueil d' animations départementales, Prêt de matériel d'animation.	Prêt de matériel d'animation.	

Niveaux	Niveau B1	Niveau B2	Niveau B3	Niveau B4	Niveau B5
Matériel et informatique	Compatibilité avec le catalogue départemental, accès à la médiathèque numérique départementale Prêt de tablettes et de liseuses.	Compatibilité avec le catalogue départemental, accès à la médiathèque numérique départementale Prêt de tablettes et de liseuses.	Compatibilité avec le catalogue départemental		
Formation continue	Accès à l'ensemble des formations dispensées par la Bibliothèque départementale	Accès à l'ensemble des formations dispensées par la Bibliothèque départementale	Accès à l'ensemble des formations dispensées par la Bibliothèque départementale	Accès à l'ensemble des formations dispensées par la Bibliothèque départementale	
Formation de base	Ouverte aux bénévoles et fortement recommandée.	Ouverte aux bénévoles et fortement recommandée.	Ouverte aux bénévoles et à caractère obligatoire.	Ouverte aux bénévoles et très fortement recommandée.	

La Visite de la BDL

<https://bibliotheque.lot.fr/>

Une mine de renseignements et d'informations

<https://mediatheque-numerique.lot.fr/>

Un bouquet de propositions et de loisirs